

Paloma Colombe

Jumelage - Tremolino / J. Baker

Dans le cadre des Connivences (coopérations durables entre une institution culturelle et un quartier nantais) sur le quartier Ile de Nantes, Trempo invite Paloma Colombe. Autour de son travail de DJ, artiste sonore, réalisatrice et programmatrice les enfants s'initient à l'écriture et la réalisation de podcasts.

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les 2 équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles.

MODALITÉS

Niveaux : **MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS**Tarification : **variable**Durée globale du projet : **année 1**Période ou date : **janvier-juin 2023**Nombre de classe : **3**

Critères spécifiques : **Jumelage exclusivement destiné sur le temps scolaire à l'école Joséphine Baker, maternelle et élémentaire, et sur le temps périscolaire à l'école Aimé Césaire.**

Ressource :

<https://www.telerama.fr/musique/blanketman-wu-lu-molly-lewis-dix-groupes-a-ecouter-apres-les-trans-musicales-de-rennes-7007604.php>,
<https://www.youtube.com/watch?v=DNJV5lvaK3M&feature=youtu.be>,
<https://www.lesinrocks.com/cheek/podcast-ecoute-la-paloma-colombe-sexualite-309527-05-12-2019/>,
https://soundcloud.com/paloma-colombe/les-magnifiques-al-jamilat?in=paloma-colombe/sets/commissioned-audio-pieces-not&si=3bfd8dd05214c5db03600b0cb5f717a&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

PROPOSÉ PAR

Trempo

Raphaèle PilorgeTel. : **07 86 12 77 22****Responsable actions culturelles**Email: **raphaele@trempo.com**

DES PRINCIPES + 2 PARTENAIRES = 1 PROGRAMMATION

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle.

Sur 2 à 3 années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- favorise le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants.

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes en cohérence avec le projet d'école est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.
- Testé avec des structures et écoles volontaires en 2022-2023, le jumelage se conclura en année 1 par une réunion bilan. Les équipes devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.

LA STRUCTURE CULTURELLE

Pour être éligible, la structure doit programmer des activités ou spectacles pour lesquels elle priorisera une ou plusieurs écoles.

Elle doit pouvoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet.

L'ÉCOLE

La candidature d'une école doit porter sur l'engagement de plusieurs enseignants et présenter un argumentaire précisant l'objectif pour l'école, pour les classes ou par niveau. En année 1 du jumelage, les classes ne peuvent pas être que des CM2. L'école peut candidater à plusieurs jumelages, néanmoins 1 seul sera accordé.

Besoins spécifiques

Calendrier :

- juillet 22 : attribution des partenariats « approfondir » et « jumelage ».
- septembre-octobre 22 : réunion de travail entre la structure culturelle et l'école partenaire pour établir un programme d'actions par classe.
- octobre 22-juin 23 : année 1 du jumelage
- mai 23 : réunion bilan : les équipes éducatives et culturelles devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.
- juin 23 : les écoles confirment leur souhait en candidatant au « jumelage » pour l'année 2.

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS



Durée

3 réunions pendant l'année



Avec

Raphaèle Pilorge (Trempo)

1) Réunion de travail pour répartir les itinéraires par classes (1h30) / sept-oct 2022

À partir des ressources proposées par Trempo et Paloma Colombe, les enseignants et la structure conçoivent ensemble un programme pour chaque classe jumelée où l'engagement des enseignants sera déterminant :

- jusqu'à 4 séances par classe dans l'année selon le niveau de la classe et le projet,
- entre les séances partenariales, les enseignants poursuivent les recherches et préparent la suite. Ils peuvent aussi en profiter pour explorer les programmes autrement autour du projet.

2) Réunion en cours d'année pour faire le point sur l'état d'avancement des itinéraires pour les 3 classes (1h) / milieu de calendrier du projet

3) Bilan collectif et concerté (1h) / en fin de projet

FIELD RECORDING / 1 CLASSE DE JOSÉPHINE BAKER



Où?

École et Trempo



Durée

14h

Réunion préparatoire pour re-travailler la proposition initiale décrite ci-dessous (1h) pour situer notamment les séances menées par l'enseignant-e : Écoute podcasts, choix du/des thème(s), choix des sons, création sous-groupes, enregistrements, écoute et pré-tri des sons

- > Visite de Trempo (1h)
- > Rencontre avec l'artiste (1h)
- > Présentation projet + enregistreurs numériques (2h)
- > Présentation logiciel montage sonore (2h)
- > Écoute et tri des sons (2h)
- > Enregistrements (2h)
- > Montage sonore (2 x 2h)
- Réunion bilan (1h)

ITW / 1 CLASSE DE JOSÉPHINE BAKER



Où?

École et Trempo



Durée

8h

Réunion préparatoire pour re-travailler la proposition initiale décrite ci-dessous (1h) pour situer notamment les séances menées par l'enseignant-e : Écoute podcasts, choix du/des thème(s), choix des personnes interviewées, création sous-groupes, enregistrements, écoute et pré-tri des sons:

- > Visite de Trempo (1h)
- > Rencontre avec l'artiste (1h)
- > Présentation projet + enregistreurs numériques (2h)
- > Enregistrements (2h)
- > Écoute et tri des sons (2h)
- Réunion bilan (1h)

PROGRAMMATION MUSICALE / 1 CLASSE DE JOSÉPHINE BAKER



Où?

École et Trempo



Durée

4h à 5h

Étapes proposées à affiner avec l'enseignant de la classe bénéficiaire :

- > Visite de Trempo (1h)
- > Rencontre avec l'artiste (1h)
- > Présentation projet (1h)
- > Écoute, argumentation et choix des morceaux (1h)
- > Concert (sous réserve)
- > Séances menées par l'enseignant-e : Écoute podcasts, choix du/des thème(s), choix des morceaux, écoute et argumentation
- Réunion bilan (1h)



Où?

École et Trempo



Durée

3h à 4h par groupe

Réunion préparatoire pour re-travailler la proposition initiale décrite ci-dessous (1h):

- > Visite de Trempo (1h)
 - > Rencontre avec l'artiste (1h)
 - > Atelier DJing (1h pour un groupe de 10 élèves max)
 - > Concert (sous réserve)
 - > Écoute podcasts : action menée par l'animateur
- Réunion bilan (1h)

TREMPO

Trempo est une structure dédiée à la pratique, la création, la formation, la production et la diffusion des émergences musicales. Fondée en 1990, elle est installée depuis 2011 dans son bâtiment emblématique de sept étages au cœur de l'Île de Nantes, un lieu de vie qui comprend sur 2300 m² des espaces de travail, des studios de musique, une terrasse et un bar ouvert en semaine.

Trempo propose avec ses partenaires des programmes d'accompagnement artistique, des cours, stages et ateliers, des modules de formation professionnelle ainsi qu'une programmation artistique de découvertes et de cartes blanches aux associations locales. Elle soutient les artistes et leur entourage professionnel, dans le but d'imaginer de nouvelles trajectoires et de construire des carrières durables. Trempo entreprend de nombreux partenariats avec les mondes de l'enseignement et de la recherche.

Trempo se veut un lieu accueillant et ouvert à tous.tes, impliqué avec ses voisin-es pour favoriser les croisements des publics, valoriser la diversité des esthétiques et encourager la pratique musicale. Elle s'engage, sur le territoire local, national et européen, au sein des réseaux de coopération pour développer et partager son expertise du champ des musiques et de la culture.